

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## EtOH cal AQ– Standard d'éthanol aqueux

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

---

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: EtOH cal AQ 0,1 – 5,0 g/L  
Code du produit: AQ01-015/-030/-115 – AQ50-015/-030/-115

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange: IVD - Substances chimiques de laboratoire analyse spécifique  
Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: ACQ Science GmbH  
Rue: Etwiesenstr. 37  
Lieu: D-72108 Rottenburg-Hailfingen  
Téléphone: +49 (0)7457 94693 0  
Téléfax: +49 (0)7457 94693 69  
e-mail: [info@acq-science.de](mailto:info@acq-science.de)  
Internet: [www.acq-science.de](http://www.acq-science.de)

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Vergiftungs-Informationen-Zentrale Freiburg  
Tel.: +49 (0)761 19240

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

---

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008  
Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.  
(voir rubrique 3).

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008  
Étiquetage particulier de certains mélanges  
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

---

#### 3.1. Substance

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

##### Caractérisation chimique

Contient: aqueux, liquide

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## EtOH cal AQ– Standard d'éthanol aqueux

### Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
26628-22-8	azoture de sodium			0,09 - < 0,1%
	247-852-1	011-004-00-7	01-2119457019-37	
	Acute Tox: 1, Acute Tox:2, STOT RE 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H310 H300 H373 H400 H410 EUH032			
64-17-5	éthanol; alcool éthylique			0,01 – 0,5%
	200-578-6	603-002-00-5		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Indications générales</b>	En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.
<b>Après inhalation</b>	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
<b>Après contact avec la peau</b>	Rincer abondamment avec de l'eau. Après contact avec la peau: Désinfectants. Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. En cas de réactions cutanées, consulter un médecin.
<b>Après contact avec les yeux</b>	Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.
<b>Après ingestion</b>	Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Appeler un médecin en cas de malaise.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information disponible

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## EtOH cal AQ– Standard d'éthanol aqueux

**Information supplémentaire:** Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

---

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Traiter le matériau recueilli conformément à la section 13 Elimination.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

---

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

##### Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. À conserver au frais et au sec.

##### Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: Lumière, Humidité, Forte chaleur

température de stockage: 2 – 8 °C

Durée de stockage maximale: Respecter la date de péremption.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire; analyse spécifique.

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### EtOH cal AQ– Standard d'éthanol aqueux

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

##### 8.1. Paramètres de contrôle

###### Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
64-17-5	Alcool éthylique	1000	1900		VME (8 h)	
		5000	9500		VLE (15 min)	
26628-22-8	Azide de sodium	-	0,1		VME (8 h)	
		-	0,3		VLE (15 min)	

##### 8.2. Contrôles de l'exposition

###### Contrôles techniques appropriés

Aucune information disponible

###### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Pour le nettoyage: Solvants, Désinfectants.

###### Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

###### Protection des mains

Porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

###### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

###### Protection respiratoire

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

###### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

##### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	aqueux, liquide
Couleur:	clair
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	non applicable
pH-Valeur:	non applicable

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## EtOH cal AQ– Standard d'éthanol aqueux

### Modification d'état

Point de fusion: non determine  
Point initial d'ébullition  
et intervalle d'ébullition: non determine  
Point d'éclair: non applicable

### Inflammabilité

solide: non determine  
gaz: non applicable

### Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible  
Limite inférieure d'explosivité: non determine  
Limite supérieure d'explosivité: non determine  
Température d'inflammation: non déterminé

### Température d'auto-inflammabilité

solide: non determine  
gaz: nicht anwendbar  
Température de décomposition: non determine

### Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible  
Pression de vapeur: non determine  
Densité non determine  
Hydrosolubilité: complètement miscible

### Solubilité dans d'autres solvants

non determine  
Coefficient de partage: non determine  
Viscosité dynamique: non determine  
Viscosité cinématique: non determine  
Densité de vapeur: non determine  
Taux d'évaporation: non determine

### 9.2. Autres informations

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

---

### 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## EtOH cal AQ– Standard d'éthanol aqueux

### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
26628-22-8	<b>azoture de sodium</b>					
	orale	LD50	27 mg/kg	Rat	Producteur	
	cutanée	LD50	20 mg/kg	Lapin	Producteur	

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
26628-22-8	<b>azoture de sodium</b>					
	Toxicité aiguë pour les algues	ErC50 0,35 mg/l	96 h	<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	Producteur	OECD 201

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

# Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## EtOH cal AQ– Standard d'éthanol aqueux

### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
26628-22-8	azoture de sodium	0,3

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

- |   |  |
|---|--|
| 14.1. Numéro ONU:                                   | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:        | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| 14.4. Groupe d'emballage:                           | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |

#### Transport fluvial (ADN)

- |   |  |
|---|--|
| 14.1. Numéro ONU:                                   | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:        | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |
| 14.4. Groupe d'emballage:                           | Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport. |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### EtOH cal AQ– Standard d'éthanol aqueux

#### Transport maritime (IMDG)

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

#### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

- 14.1. Numéro ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.4. Groupe d'emballage:** Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
- 14.5. Dangers pour l'environnement**  
 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
 Aucune information disponible.
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**  
 non applicable

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

##### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

###### Informations réglementaires UE

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

###### Législation nationale

Classe risque aquatique (D): - - sans danger pour l'eau

##### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

##### Abréviations et acronymes

**ADN:** European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### EtOH cal AQ– Standard d'éthanol aqueux

<b>ADR:</b>	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
<b>ATE:</b>	Acute toxicity estimate
<b>BCF:</b>	Bio-concentration factor
<b>CAS:</b>	Chemical Abstracts Service
<b>CLP:</b>	Classification, labelling and Packaging
<b>DMEL:</b>	Derived Minimal Effect Level
<b>DNEL:</b>	Derived No Effect Level
<b>EC50:</b>	Effective Concentration 50%
<b>EL50:</b>	Effect loading, 50%
<b>EmS:</b>	Emergency Schedules
<b>ErC50:</b>	Effective Concentration 50%, growth rate
<b>GHS:</b>	Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals
<b>IATA:</b>	International Air Transport Association
<b>IBC:</b>	Intermediate Bulk Container
<b>ICAO:</b>	International Civil Aviation Organization
<b>IMDG:</b>	International Maritime Code for Dangerous Goods
<b>LC50:</b>	Lethal concentration, 50%
<b>LD50:</b>	Lethal dose, 50%
<b>LL50:</b>	Lethal loading, 50%
<b>MARPOL:</b>	International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
<b>MFAG:</b>	Medical First Aid Guide
<b>NOEC:</b>	No Observed Effect Concentration
<b>PBT:</b>	Persistent, bioaccumulative, toxic
<b>PNEC:</b>	Predicted No Effect Concentration
<b>REACH:</b>	Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals
<b>RID:</b>	Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail
<b>SVHC:</b>	Substance of Very High Concern
<b>UN:</b>	United Nations
<b>vPvB:</b>	Very persistent, very bioaccumulative

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H300	Mortel en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée..
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH032	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.